

# Le jeu dans la protection de l'enfance : un outil comme les autres ?

# Interview de Caroline Genevois par Christine Dain

Interview par **Christine Dain**,  
éducatrice de jeunes enfants en  
Mam dans l'Essonne (91).



**Éducatrice de jeunes enfants, Caroline Genevois est également éducatrice spécialisée ; et c'est notamment à ce titre qu'elle exerce au sein du service de mesures d'investigation de proximité du Haut-Rhin. En charge d'évaluer les conditions de vie de mineurs possiblement en danger, sa particularité d'EJE l'a amenée à se servir d'un médium un peu spécifique : le jeu. Rencontre avec une professionnelle qui a fait du plaisir au travail son guide.**

## **Quel parcours vous a menée au sein du service de mesures d'investigation de proximité ?**

J'ai débuté en faisant des remplacements en multi-accueil pendant un an et demi. Sentant qu'il me manquait quelque chose, j'ai intégré une maison d'enfants à caractère social (Mecs), où je suis restée onze ans. Durant cette période, ma direction m'a proposé une VAE d'éducateur spécialisé, que j'ai suivie suite à un argument de mon directeur de l'époque : je deviendrai une EJE spécialisée ! La professionnelle qui m'a accompagnée lors de cette VAE formait les aides médico-psychologiques et à l'obtention de mon diplôme, elle m'a proposé d'intégrer son équipe. J'ai donc été formatrice vacataire durant douze ans, en complément de mon poste en Mecs.

Puis j'ai eu envie de nouveauté. Intéressée par le travail du service de mesures d'investigation de proximité (Mip), j'ai envoyé une candidature spontanée. Trois mois plus tard, le directeur m'embauchait pour surcroît d'activité. C'était il y a neuf ans et demi.

## **Vous travaillez auprès d'enfants de 0 à 18 ans en situation de danger, ou qui risquent de l'être. Quelle est la procédure déclenchant une mesure d'investigation de votre service ?**

Tout peut commencer par une Frip (fiche de recueil d'information préoccupante). Émanant d'un établissement scolaire, des hôpitaux ou de tout autre personne ayant des doutes sur la sécurité d'un enfant, celle-ci est transmise à la cellule de recueil des informations préoccupantes et des signalements, qui étudie la situation et, si nécessaire, demande une évaluation par les professionnels des territoires de solidarité. Parfois, il n'y a pas de Frip, la demande de Mip s'effectue directement après une évaluation, souvent menée par un binôme de travailleurs sociaux pendant trois mois, qui se conclut par la rédaction d'un RPE (rapport unique de protection de l'enfance). Si à l'issue de cette évaluation des zones d'ombres persistent, une mesure d'investigation peut être proposée. Dans un premier temps, il s'agit d'une mesure dans un cadre administratif en cherchant l'accord de la famille. Si celle-ci refuse, elle pourra se mettre en place sous la forme d'une MJIE (mesure judiciaire d'investigation éducative) ordonnée par le juge des enfants.

Jusqu'en janvier 2018, les inspecteurs de l'Aide sociale à l'enfance étaient à l'origine

des demandes de Mip. Depuis cette date, ce sont les chefs de service adjoints des territoires de solidarité qui nous missionnent. Lors d'un rendez-vous, un contrat tripartite (parents et enfants/chef de service Mip/chef de service adjoint des territoires) est signé, actant le début de la mesure. Mon chef de service attribue alors la situation à un binôme (travailleur social et psychologue) en tenant compte du secteur des travailleurs sociaux, de notre quota de mesures en cours... Il essaie autant que possible de me confier les mesures où il y a des jeunes enfants.

**Quel est, plus précisément, votre rôle ?**

J'évalue la notion de danger, essaie de comprendre le fonctionnement et la dynamique familiale, de repérer les besoins de l'enfant et de sa famille ainsi que ses fragilités tout en percevant les ressources que je peux solliciter dans le système familial pour répondre au mieux aux besoins du mineur. Pour ce faire, j'utilise de nombreux outils : entretien avec une posture bienveillante et respectueuse, visites à domicile, jeux, sorties, médiation, outils de systémie, soutien à la parentalité, humour, connaissances des différents dispositifs... L'idée est de repérer au mieux la dynamique familiale et les besoins de chacun en s'appuyant sur des apports théoriques et des observations fines pour comprendre, analyser et proposer des orientations au plus près des besoins de l'enfant.

**Même si vous occupez un poste d'éducatrice spécialisée, votre spécificité d'EJE semble avoir un impact sur votre pratique.**

Mes premières années au service d'investigation, je pensais que l'EJE n'y avait pas sa place. Pourtant, sans m'en rendre compte, j'utilisais surtout des outils d'EJE. Le déclic a eu lieu en 2015. Lors d'un colloque intitulé *La protection du tout-petit*, j'ai réalisé que j'étais une vraie EJE, que je pouvais en être fière et que l'EJE avait sa place au sein de l'investigation. Lors de ce colloque, mon directeur, qui était l'un des organisateurs, m'a demandé ce que je pensais des interventions et je lui ai fait part de ma révélation. Avec un grand sourire, il m'a dit : « *Montre moi !* » J'ai alors pris les choses en mains et, après réflexion, j'ai compris que si j'utilisais beaucoup l'outil jeu lors de mes visites à domicile pour rencontrer l'enfant et sa famille, il me manquait certaines dynamiques, d'autres

contextes, des regards croisés. J'ai donc monté un projet de création d'une salle de jeux au sein du service, que ma direction a validé. J'ai eu carte blanche pour aménager une pièce mise à disposition et investir dans du matériel. Tout s'est déroulé très vite.

**« L'enfant prenant du plaisir à jouer, il s'abandonne plus facilement, développe sa curiosité, échange, expérimente »**

**Concrètement, comment le jeu s'invite-t-il dans votre investigation ?**

J'organise les ateliers en fonction des besoins de l'investigation. Autrement dit, si j'ai besoin de comprendre davantage la place des enfants au sein de la famille, j'organise un atelier jeux avec la fratrie. Si je souhaite découvrir les relations avec ses pairs, ses ressources pour créer des liens, j'invite plusieurs enfants de son âge. Si je désire voir les liens qui unissent les parents à leurs enfants, je les invite à ces rencontres. Et parfois, je souhaite juste passer un bon moment avec l'enfant et, en fonction de qui est disponible (enfants, adultes, professionnels), j'organise les ateliers et me laisse surprendre. Avant chaque atelier, je garde à l'esprit que l'enfant évolue à son rythme, suit une courbe d'évolution qui lui est propre. Je reste donc vigilante à être dans l'ouverture, l'hypothèse, et non dans l'affirmation. Le fait que nous soyons deux professionnels est une richesse : nos différentes formations, notre aisance ou non autour du jeu, nos connaissances sur le développement de l'enfant nous amènent à observer de manière complémentaire. Il est nécessaire que chacun puisse nommer ses observations, et grâce à un réel travail en équipe et de réseau, ces croisements d'observations et de connaissances nous permettent d'ébaucher une lecture partagée précise de la personnalité de l'enfant. Ainsi, lorsque des inquiétudes persistent, je

peux faire appel à différents membres du service (médecin pédiatre, psychiatre, psychologue...) ou d'autres structures (pédopsychiatrie, Camsp, PMI...) pour confronter mes hypothèses, mais aussi pour passer le relais aux professionnels compétents.

**Quels sont les éléments nécessaires pour la mise en place de ces ateliers-jeux ?**

L'espace de jeu ne pourra soutenir le développement de l'enfant, répondre à ses besoins de sécurité, favoriser les activités et l'autonomie et, *in fine*, répondre aux besoins de toutes les personnes qui l'investissent, que s'il a été aménagé pour accueillir les enfants de la naissance à 6 ans et plus. Ce lieu est également pensé pour être convivial, loin de l'environnement institutionnel ; c'est un espace dédié à l'échange, au plaisir. Autant d'éléments qui me permettent de rencontrer l'enfant autrement, de découvrir ses ressources, sa créativité.

Pour les moins de 6 ans, j'axe essentiellement les ateliers autour du jeu libre. Je laisse l'enfant découvrir, expérimenter et explorer. Je suis attentive à ses choix dans les jeux, qui en disent long sur son développement. Je travaille également avec des jeux structurés, qui me permettent de le découvrir sous d'autres aspects : est-il en capacité de comprendre une règle du jeu et de l'appliquer ? Comment gère-t-il la frustration, la défaite, les rivalités, l'intégration dans un groupe ?

Si le rôle de l'adulte est primordial, l'enfant ne l'admet pas toujours dans le jeu, et il faut le respecter. Comme le précise Anne-Marie Fontaine, être présent ne veut pas dire jouer constamment avec le tout-petit. L'adulte est là comme un « phare allumé », tranquille, bienveillant qui permet à l'enfant de jouer en sécurité de manière autonome.

Lorsque tout se passe bien, ces différents éléments me permettent d'apprendre énormément, car l'enfant prenant du plaisir à jouer, il s'abandonne plus facilement, développe sa curiosité, échange, expérimente.

**Et lorsque l'enfant ne joue pas, que la rencontre ne se fait pas ?**

Cela arrive, et c'est un élément que je dois analyser avec mon binôme et les partenaires. Il y a plusieurs cas de figure. Il arrive qu'un enfant ne sache pas jouer, car on ne lui a jamais permis ni donné la possibilité de le faire. Dans ce cas, je vais



proposer à plusieurs reprises de jouer avec lui pour voir si avec la répétition il se saisit de ce support. Ensuite, je croise mes observations avec les professionnels qui le connaissent, comme ceux de la crèche ou les enseignants. Ces observations m'amènent aussi à approfondir ses conditions de vie et ce qui lui est proposé au quotidien : comment et où joue-t-il, avec quoi ? Quel est le lien d'attachement avec ses parents ? Y a-t-il possibilité de handicap ? Je peux également proposer des orientations vers un lieu d'accueil enfants-parents, le centre d'action médico-sociale précoce... Je ne suis pas obligée d'attendre les six mois de mesure, même s'il est important de prendre le temps d'investiguer.

Il arrive aussi que des parents soient réticents. Durant toute la mesure, j'essaie de travailler avec eux une certaine adhésion pour mettre du sens et en faire des partenaires. Le jeu est un bon médiateur, un facilitateur même. Les parents peuvent voir la joie de leurs enfants lors des ateliers, mes propos valorisants peuvent renforcer l'estime de soi à être parents. Mais cela ne fonctionne pas avec tous, je dois en tenir compte et essayer d'en comprendre les raisons. Enfin, si un parent refuse de jouer, je le respecte. Tout parent n'est pas apte à jouer et il peut rencontrer son enfant par d'autres moyens, tout comme trouver les personnes ou structures permettant à son enfant de jouer.

## Le jeu peut-il être envisagé comme un outil pour comprendre les parents ?

Lors des ateliers, je tiens compte de la spécificité de la rencontre et, comme avec l'enfant, je laisse faire l'échange en proposant au parent un cadre sécurisant. Je suis sensible aux interactions visuelles, corporelles, vocales, affectives... Je recueille ainsi quelques éléments de compréhension du lien parent-enfant, lequel sera approfondi tout au long de la mesure avec d'autres rencontres ainsi qu'avec mes collègues. Le jeu de l'enfant et les liens à sa figure d'attachement me permettent de questionner la situation du parent, de rester à son écoute.

Prenons un exemple. Lors d'un atelier au sein du service avec un enfant de 4 ans et ses parents, j'observe comment il sollicite les adultes et joue avec eux. Ce temps de jeux est assez structurant et bienveillant, de réelles interactions sont perceptibles et les réponses apportées par les parents semblent adaptées. Au cours de la rencontre, la mère se confie : elle pense que son fils préfère son père. Son époux essaie de la rassurer, mais rien n'y fait. En m'appuyant sur les observations faites en première partie de rencontre, je lui démontre que son fils se tourne vers elle pour jouer autant que vers son père. À ce moment-là, elle a semblé réaliser qu'elle avait une réelle place auprès de son fils. À la fin de la rencontre, elle était rayonnante et apai-

sée. Lors des échanges suivants, elle avait pris confiance en elle et en ses compétences parentales, elle arrivait même à les verbaliser.

## Comment envisagez-vous l'avenir ?

Actuellement, la direction et moi travaillons à la création des Mipettes ! Mon chef de service désirait que ma manière de mener à bien les Mip auprès des moins de 3 ans soit généralisée. Ce projet part également d'un constat : beaucoup de mesures d'investigation auprès des moins de 3 ans sont orientées en MJIE, car la vulnérabilité du jeune enfant peut faire peur et le cadre judiciaire rassurer. Nous pensons que dans certaines situations la judiciarisation peut davantage malmener les jeunes parents et de ce fait, le jeune enfant. Avec ce projet, nous essayons de démontrer que les Mipettes peuvent répondre aux besoins des familles, notamment par la présence d'une professionnelle de la petite enfance qu'est l'EJE. Nous désirons faire prospérer notre service avec des embauches pour avoir un regard croisé encore plus riche (telles que des vacances de médecin pédiatre, pédopsychiatre...) et pensons embaucher une EJE à temps plein. Quel que soit mon avenir au sein de la Mip (ou ailleurs), mon fil conducteur reste le plaisir. Sans lui, je ne peux faire convenablement mon travail, il me guide, m'aide à être créative et à me surpasser.



Caroline Genevois nous présente la salle de jeux installée dans les locaux du service de mesures d'investigation de proximité du Haut-Rhin.

## Fiche récapitulative

### Lieu d'exercice

Le service de mesures d'investigation de proximité (Mip) à Riedisheim (68).

### Ancienneté

Diplômée en 1998, j'ai travaillé un an et demi dans des structures d'accueil petite enfance en CDD avant d'être embauchée en tant qu'EJE en Mecs durant onze ans. En parallèle, j'ai été formatrice vacataire pour la formation d'AMP/AES pendant douze ans après l'obtention de ma VAE d'éducateur spécialisé en 2006. Depuis août 2011, je travaille au service Mip en tant qu'éducatrice spécialisée tout en gardant une pratique d'EJE.

### Missions principales

Le service Mip intervient sur mission des chefs de service adjoints des territoires de solidarité du Haut-Rhin dans le but :

- d'analyser la situation du mineur avec son environnement social élargi,
- de repérer ses besoins,
- d'élaborer des actions possibles en fonction des compétences et des fragilités de la famille,
- de vérifier la notion de danger et la capacité du/des parent(s) à porter attention aux besoins de leur(s) enfant(s),
- de proposer au chef de service adjoint des territoires de solidarité les modes d'accompagnement les plus adaptés,
- de proposer aux familles des outils visant à améliorer la situation,
- de participer à la co-construction du projet pour l'enfant.

La mesure s'adresse à des mineurs de 0 à 18 ans du Haut-Rhin face à une situation de danger ou en risque de l'être pour une période de six mois non renouvelable et repose sur la responsabilité d'un binôme constitué d'un travailleur social et d'un psychologue.

### Spécificités de l'exercice

Pour répondre au mieux à mes missions, je peux utiliser les outils que je souhaite, ce qui me permet d'être créative et de construire la mesure en tenant compte de la singularité de chaque enfant et de sa famille. Je dois être pertinente dans mes observations, dans le recueil d'informations, afin de tendre vers une compréhension et une analyse qui me permettront d'émettre, avec mon binôme, des hypothèses et des orientations adaptées aux compétences et fragilités de l'enfant et de ses parents. Les préconisations seront transmises sous la forme d'un rapport aux chefs de service adjoints des territoires de solidarité comme une aide à la décision d'orientations éducatives ou autres.

### Compétences nécessaires à l'exercice

Des connaissances et des outils divers pour aborder l'enfant et sa famille dans toute leur singularité et leur complexité, une bonne connaissance du développement de l'enfant et de la théorie de l'attachement, tout comme des dispositifs de la protection de l'enfance, de la petite enfance, du handicap et autres. Il est également important d'être autonome,

faire preuve d'ouverture d'esprit et de créativité, être réactif et calme pour gérer des situations à risque, avoir une belle capacité d'adaptabilité, être dynamique et innovant...

### Aspects le plus et le moins appréciés de votre poste

Ce que j'apprécie le plus, c'est la liberté d'exercer ma mission avec les outils que je souhaite. Le travail en réseau et en partenariat a également été une des raisons pour lesquelles j'ai voulu travailler dans ce service.

Ce que j'apprécie le moins, c'est la rédaction des rapports à la fin de chaque mesure, écrits assez conséquents. Et ce qui me chagrine, c'est la saturation des dispositifs avec des délais d'attente pouvant être assez longs mettant à mal les orientations préconisées pour les mineurs.

### Vos valeurs d'EJE

J'essaie toujours de placer l'enfant au cœur de mes préoccupations en m'appuyant et en mettant en lumière ses compétences et ses ressources pour comprendre ses fragilités et ses limites. Il m'aide également à mieux connaître ses parents et la manière dont ces derniers prennent soin de lui. Je veille à ce que l'enfant et sa famille soient acteurs de la mesure et comprennent toutes les démarches, les questionnements, les réflexions que je peux avoir avec eux.

Pour y arriver, j'essaie de mettre en avant des valeurs telles que le respect, l'écoute, l'empathie, le parler vrai, l'adaptabilité, la bienveillance, la patience et l'acceptation de ne pas tout savoir ni tout comprendre... d'où l'importance de travailler en partenariat.

### Conseils pour ceux qui souhaiteraient intégrer votre équipe

L'investigation dans le champ de la protection de l'enfance est un milieu éprouvant, car nous sommes confrontés à des situations complexes qui peuvent nous malmener. Notre démarche d'investigation aboutit à des préconisations parfois difficiles telles que la demande d'un placement, d'une judiciarisation, elle peut se confronter à la colère, le désarroi d'un mineur ou d'un parent, à des doutes et des incertitudes... Ainsi, il est important de travailler en équipe et en partenariat pour avoir des personnes ressources, du soutien pour garder une juste proximité. Avoir des échappatoires, une certaine force et équilibre sont également nécessaires. C'est aussi une véritable source de plaisir et de satisfaction de travailler dans ce service, car il sollicite un grand nombre de compétences et de connaissances sans cesse en mouvement, en questionnement et en évolution. Voir des mineurs et des familles nous faire confiance et parcourir un bout de chemin avec, échanger des sourires et des rires, mais également des pleurs et des craintes, une certaine complicité et beaucoup de respect, renforcent l'idée qu'il est important d'être à l'écoute et de s'adapter constamment aux personnes rencontrées.